



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bank Al-Maghrib signe deux conventions de gestion déléguée portant sur le Credit Bureau

Rabat le, 31 mars 2016

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique triennal pour le développement du système de partage des informations sur le crédit, et consciente de l'impact de l'ouverture du marché à la concurrence sur l'amélioration de la qualité et la diversification des services rendus aux établissements de crédit et aux consommateurs, Bank Al-Maghrib, à l'issue d'un appel d'offres en 2015, a signé deux conventions de gestion déléguée, la première avec « Dun & Bradstreet Credit Bureau Maroc », en tant que nouveau Credit Bureau et la seconde avec CREDITINFO, ayant reçu l'autorisation de Bank Al-Maghrib pour l'acquisition des parts du Credit Bureau actuel Experian.

Les deux Credit Bureau se sont engagés à proposer en plus du rapport de solvabilité, utilisé actuellement par les établissements de crédit, des services à valeur ajoutée tels que le scoring, la gestion du portefeuille.....etc.

Il est à rappeler que dans l'objectif de moderniser son infrastructure de partage de l'information sur l'endettement et les défauts de paiement, Bank Al-Maghrib a accordé le premier agrément en 2007, à la société Experian International, suite à un appel d'offres international, en vue de mettre à disposition des établissements de crédit et organismes assimilés concernés, une plateforme communément appelée Credit Bureau, pour les aider à mieux évaluer les risques encourus sur leurs contreparties, à travers des rapports de solvabilité, retraçant la totalité des crédits de leur clientèle et leurs habitudes de paiement.

C'est ainsi que le Credit Bureau contribue fortement à la réduction des défauts de paiement, l'accroissement du taux d'accès au financement bancaire tout en participant à la baisse du coût des crédits ainsi qu'à la protection des droits des emprunteurs.

Contact presse :

Nouaim SQALLI

Tel : 06.66.208.246

E-mail : n.sqalli@bkam.ma